



(1) COMPTE-RENDU DE REUNION TELEPHONIQUE
DE LA COMMISSION RESTREINTE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS
DU MARDI 13 NOVEMBRE 2018

En communication

Patrick AUBIN

Pascal BAUDE

Christine BELLEVILLE

Pascal BOUCHET

Marc CHATAIN

Serge DAGADA

Jean-Louis DUGRAVOT

Muriel EYL

Firmin FAZHEUIL

Jean-Claude HEBRAS

Fabrice MAHIEU

Bernard MALFONDET

Marianne MAZEL

Annie MOREAU

Pierre SIONNEAU

Nicolas ZAJAC

Christian ZAKARIAN

Sont excusés

Les autres membres

Secrétaire de séance

Sandrine PETIT

Jean-Claude HEBRAS

Ouverture de séance

10 h 00

Fin de séance

12 h 05

En ouverture de séance, les membres en communication procèdent au tirage des 1/32^{èmes} de finale de la Coupe de France nationale masculine programmé le we du 01/02 décembre avec l'entrée des clubs de Proligue. Conformément au règlement, le tirage a été effectué par secteur géographique ou les équipes ont été réparties en 7 groupes et avec protection des clubs de Proligue.

Ensuite, il est fait état de la situation sur les risques de blocage des axes routiers et les conséquences possibles sur les rencontres des championnats nationaux seniors et - 18 ans programmées le samedi 17 novembre prochain. Selon l'évolution, une décision sera prise ce jeudi et transmise à tous les clubs nationaux.

La Commission valide les contrôles des FDME de la journée du 10/11 novembre ou sont appliquées deux pénalités sportives (match perdu par forfait) pour non-respect de l'interdiction de colle pour les clubs de :

- AS CANNES-MANDELIEU HB D2F/P2
- HBC LOUDES CDF REG. MAS. (2^o tour).

A l'inverse de la semaine dernière ou la COC se félicitait de la bonne mise en conformité des officiels de table dans GESTHAND, cette semaine de nombreuses anomalies ont été identifiées pour OT non conformes (date de fin de validité incorrecte ou inconnu dans GESTHAND). Plusieurs clubs ont donc été sanctionnés financièrement pour ce motif. Arriverons nous avant la fin de l'année à un sans-fautes !!!

RAPPEL : pour le bon fonctionnement des compétitions et afin d'éviter à la COC de rappeler chaque semaine les obligations, elle invite les clubs à lire ou à relire les circulaires adressées le 05 juillet pour le secteur amateur et le 13 juillet pour la LFH, disponibles sur le site de la FFHandball à l'aide du lien suivant : <http://www.ff-handball.org/ffhb/documentations/proces-verbaux-commissions.html>

Fait à Créteil, le 15 novembre 2018

Le Président,
Pascal BAUDE



ANOMALIES RELEVÉES

TYPE D'ANOMALIE	WE 10/11 NOVEMBRE 2018
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Non-respect des délais de transmission	/
<u>CONCLUSION DE MATCH</u> Non parvenue dans les délais	/
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Rubriques manquantes ou erronées (Manquement à l'obligation de Vérification de FDME)	<ul style="list-style-type: none"> - CLUB ATHLETIQUE BEGLAIS N1F/P1 - ANGOULEME CHARENTE HANDBALL N1F/P1 - DROME HANDBALL BOURG DE PEAGE N1F/P4 - HBC BULLY LES MINES N2F/P4 - HBC MARMANDAIS -18F/P2 - MERIGNAC HANDBALL -18F/P2 - ENTENTE PERIGORD SUD-OUEST HB (Bergerac) -18F/P3 - UNION SPORTIVE VENDOMOISE HANDBALL -18F/P6 - CA PONTARLIER HANDBALL-18F/P15 - BRUGES 33 HANDBALL -18M/P1 - BIARD HBC -18M/P3 - ENTENTE DE L'OISE (Crépy en Valois) -18M/P6 - CONVENTION COTENTIN (Cherbourg) -18M/P7 - STELLA SPORTS SAINT MAUR HANDBALL -18F/P9 - ES BESANCON DIJON FEMININ LFH
* <u>PENALITE SPORTIVE</u>	<ul style="list-style-type: none"> - AS CANNES-MANDELIEU HB D2F/P2 - HBC LOUDES CDF REG. MAS. (2° tour)
* <u>FORFAIT</u>	/

*Sous réserve des procédures en cours

(1) Chaque semaine est programmée une conférence téléphonique entre les membres des sous-commissions des Championnats et/ou des Coupes de France pour statuer sur les anomalies du week-end.